



## Amicale des Anciens de la Légion étrangère de Marseille - Marignane

Association Loi 1901, inscrite au registre de la Préfecture des B.D.R. sous le N°0133012451

**Modifié le 13 février 2009 sous le numéro W 133005246**

Contact : Tel. : 06 63 80 78 50 @ : constantin.lianos@monsieur-legionnaire.org

**36, rue aviateur LE BRUX - 13009 Marseille**

13007 MARSEILLE

Marseille, N° 11150/président AALEM du 31 Juillet 2009

Commandant ® Constantin LIANOS  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier NRBC de l'Emiazd Sud,  
Président de l'AALE de Marseille-Marignane

à

Monsieur Jean-Claude GAUDIN  
Sénateur - Maire de Marseille  
Hôtel de Ville  
Quai du Port  
13002 Marseille

Monsieur le Sénateur-Maire,

en ma qualité de Président des anciens de la Légion étrangère de Marseille-Marignane, tout particulièrement impliqué dans le monde des anciens combattants de la Cité Phocéenne où je réside depuis une quinzaine d'années, il est de mon devoir de vous faire part du choc provoqué par les propos particulièrement durs que vous avez tenus à l'encontre de la communauté militaire et de la réaction de ceux qui lui sont attachés.

Les quelques milliers de courriels qui m'ont été adressés ces derniers jours en témoignent. Ils expriment tout à la fois déception, incompréhension, amertume, et révolte. Le fait que vos propos ont été tenus en situation de crise, dans le feu de l'action ne saurait constituer une quelconque justification. En effet, c'est dans les moments difficiles et de tension extrême que nous autres, soldats d'hier et d'aujourd'hui, jugeons nos chefs, leur sang-froid et leur capacité à faire la part des choses.

En la circonstance, nous avons été consternés que le premier magistrat de notre cité, vice-président du Sénat, puisse faire reproche à nos soldats de s'entraîner au tir, en été, sur un terrain militaire implanté aux portes de Marseille. C'est oublier que les talibans en Afghanistan ne font pas relâche en période estivale et que les légionnaires qui patrouillent en Gare Saint-Charles, dans le cadre du dispositif Vigipirate, doivent avoir une parfaite maîtrise de leur arme de dotation, ce qui suppose un entraînement régulier au tir.

Enfin en stigmatisant les « militaires » vous avez certainement oublié que les marins-pompier qui, lors de votre intervention radiotélévisée, luttèrent contre les flammes, relèvent de cette grande famille militaire. Ils ont dû apprécier.

Sachez que nous sommes parfaitement conscients que le terrible incendie qui a dévasté un site que nous affectionnons, a pour origine la non-observation de consignes strictes. Son auteur sera sanctionné comme il se doit. C'est la loi. Pour autant, il conviendra d'avoir alors, bien présent à l'esprit qu'il s'agit d'un très bon sous-officier, courageux au combat (il est titulaire de la Médaille Militaire et de la Croix de la Valeur Militaire avec deux citations) comme dans la vie civile (il a été décoré pour acte de courage et de dévouement). Il est tout, sauf un «imbécile».

Pour ma part, fidèle à ma patrie d'adoption et à mes engagements, plus de quarante années durant, envers l'institution, premier vice-président du comité de coordination des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de Marseille, Président des Anciens de la Légion étrangère de Marseille - Marignane, je m'emploierai, comme par le passé à encourager la très importante communauté légionnaire à participer aux grands rassemblements patriotiques de notre cité.

Pour autant, je crains fort que les propos que vous avez tenus à l'encontre des militaires n'aient entamé quelque peu leur enthousiasme.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à ma parfaite considération.

Commandant ® Constantin LIANOS



Constantin Lianos